

Les services de prise en charge par la parenté au Nouveau-Brunswick

1re édition



Information et soutien pour les personnes qui prennent soin, ou envisagent de prendre soin, d'un enfant ou d'un jeune avec lequel elles entretiennent une relation étroite.

ON VEUT AVOIR DE TES NOUVELLES!

Ce guide est conçu pour soutenir les parents proches et vos commentaires nous aident à l'améliorer.

N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions, suggestions ou questions en visitant soutienssociauxnb.ca/commentaires ou en scannant le code QR ci-dessous.



Ce guide a été mis à jour pour la dernière fois en mars 2026



Gérer les relations avec les parents et la famille

Comprendre les règles de contact, les visites et la dynamique familiale.

Contact et visites

Il est important de maintenir des relations saines entre l'enfant ou le jeune et ses parents ou les membres de sa famille. Il est tout aussi important d'établir des limites claires et de respecter les règles définies dans votre entente.

Si vous avez des doutes sur ce qui est permis ou des questions concernant les règles de contact, vous pouvez en discuter avec votre travailleur social.

Règles de contact

Le type et la fréquence des contacts avec les parents ou les membres de la famille dépendront des besoins et de l'intérêt supérieur de l'enfant ou du jeune. Les contacts peuvent prendre la forme de visites en personne, d'appels téléphoniques ou de communications écrites.

Visites supervisées ou non supervisées

Les visites chez les parents ou la famille de l'enfant ou du jeune peuvent être supervisées ou non, selon la situation.

Les visites supervisées sont organisées lorsqu'il y a des préoccupations en matière de sécurité ou pour d'autres raisons afin de s'assurer que la visite est encadrée.

Établir des limites

Vous devrez respecter les règles relatives aux contacts et aux visites, telles qu'établies par votre travailleur social ou dans le cadre de la relation familiale.

Il peut également être nécessaire d'établir des limites personnelles avec les membres de la famille ou les parents afin d'assurer un environnement sécuritaire et favorable à l'enfant ou au jeune.

Prendre des notes et partager ses observations

Il se peut qu'on vous demande de noter comment l'enfant ou le jeune se sent ou se comporte avant et après les visites, ainsi que toute autre observation effectuée pendant la visite.

Prendre des notes peut parfois être gênant. Cependant, ces notes sont importantes pour votre travailleur social. Elles peuvent aider à identifier des tendances, à adapter les visites au besoin et à garantir que le bien-être de l'enfant ou du jeune soit toujours la priorité.

Gérer les conflits

Les conflits avec les parents biologiques ou les membres de la famille peuvent survenir et être difficiles à gérer sur le plan émotionnel.

Voici quelques conseils pour vous aider à gérer les conflits tout en préservant l'intérêt supérieur de l'enfant ou du jeune :

- **Prioriser l'enfant/le jeune :** La sécurité et le bien-être de l'enfant ou du jeune doivent être au cœur de toutes vos interactions et décisions.
- **Communiquez calmement et clairement :** Lorsque vous parlez aux parents ou à des membres de la famille, restez calme et respectueux, même lors de conversations difficiles.
- **Respectez le plan :** Respectez les règles de contact ou l'accord de visite convenus. Si l'autre partie ne respecte pas ces règles, documentez la situation et discutez-en avec votre travailleur social.
- **Demandez le soutien de votre travailleur social :** Si les conflits s'enveniment ou deviennent ingérables, contactez votre travailleur social. Il pourra vous aider à trouver une solution ou vous fournir des ressources supplémentaires pour résoudre la situation.

N'oubliez pas que la gestion des relations familiales n'est pas une tâche que vous devez accomplir seul. Votre travailleur social et votre équipe de soutien sont là pour vous guider et vous aider à gérer les dynamiques familiales complexes.

